

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 mars 2023

---

PRÉVENTION DE L'EXPOSITION EXCESSIVE DES ENFANTS AUX ÉCRANS - (N° 909)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 27

présenté par

M. Cinieri, M. Seitlinger, M. Bourgeaux, M. Dubois, M. Gosselin, M. Brigand, M. Ray,  
M. Cordier, M. Bazin et Mme Anthoine

-----

**ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 9, supprimer les mots :

« du premier degré ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La plateforme doit aussi conseiller les enseignants du second degré. Une sensibilisation est importante aussi pour les professeurs des jeunes collégiens afin de limiter l'usage des écrans numériques à défaut de pouvoir totalement s'en passer.